



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES DES INTERVENANTS DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Edmonton, 19 mai 2016 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) est très fière d'accueillir la juge Yvette Finn, de la Cour provinciale de Caraquet, lors de son banquet annuel qui aura lieu le vendredi 10 juin à The Derrick Golf & Winter Club à Edmonton. Mme Finn sera notre conférencière pour l'occasion et nous entretiendra sur un sujet qui lui tient très à cœur, soit l'amélioration de l'accès à la justice dans les deux langues officielles au Canada.

La juge Yvette Finn est, entre autres, responsable de la conception et la mise en œuvre du programme national de formation en français et anglais juridique à l'intention des juges canadiens de nomination provinciale. Ce programme vient d'être présenté comme une pratique exemplaire dans le rapport annuel 2015-2016 du Commissariat aux langues officielles du Canada disponible à <http://bit.ly/1WEooqr>. De plus, l'amélioration de la capacité bilingue de la magistrature de cours supérieures est la toute première recommandation faite par le commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel afin d'améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles. La conférence de la juge Finn sera donc très d'actualité, surtout que l'actuel chef du gouvernement, le très honorable Justin Trudeau, a aussi pris l'engagement de nommer des juges bilingues à la Cour suprême du Canada.

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta est très fière de vous inviter à participer en grand nombre à son banquet annuel le 10 juin prochain dès 19 h. Veuillez noter que trois autres activités sont organisées avant notre banquet, soit notre AGA à 16 h, un panel d'experts sur la situation de l'accès à la justice en français en Alberta à 17 h et notre cocktail-réseautage à 18 h. Lors du banquet, l'AJEFA remettra également le prix d'excellence Jean-Louis-Lebel à M^e Allan Damer. Pour participer aux différentes activités, vous pouvez vous inscrire à <https://ajefa.wufoo.com/forms/w1j0urlr0z5plzk>.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Isabelle Déchène Guay
Coordonnatrice des communications
780 450-2443, poste 106
coordination@ajefa.ca

Merci à nos commanditaires OR!



ACFA



MGI | MARIO GLASS INC.

